

## Bulletin d'histoire politique

# Classifier et organiser la production historiographique au Québec : réflexions critiques autour de la notion d'« école historique »

François-Olivier Dorais



Volume 24, numéro 3, printemps 2016

URI : <https://id.erudit.org/iderudit/1036738ar>

DOI : <https://doi.org/10.7202/1036738ar>

[Aller au sommaire du numéro](#)

### Éditeur(s)

Association québécoise d'histoire politique  
VLB éditeur

### ISSN

1201-0421 (imprimé)

1929-7653 (numérique)

[Découvrir la revue](#)

### Citer cet article

Dorais, F.-O. (2016). Classifier et organiser la production historiographique au Québec : réflexions critiques autour de la notion d'« école historique ». *Bulletin d'histoire politique*, 24(3), 158–176. <https://doi.org/10.7202/1036738ar>

Tous droits réservés © Association québécoise d'histoire politique et VLB Éditeur, 2016

Ce document est protégé par la loi sur le droit d'auteur. L'utilisation des services d'Érudit (y compris la reproduction) est assujettie à sa politique d'utilisation que vous pouvez consulter en ligne.

<https://apropos.erudit.org/fr/usagers/politique-dutilisation/>

**é**rudit

Cet article est diffusé et préservé par Érudit.

Érudit est un consortium interuniversitaire sans but lucratif composé de l'Université de Montréal, l'Université Laval et l'Université du Québec à Montréal. Il a pour mission la promotion et la valorisation de la recherche.

<https://www.erudit.org/fr/>

# Classifier et organiser la production historiographique au Québec : réflexions critiques autour de la notion d'« école historique »\*

FRANÇOIS-OLIVIER DORAIS<sup>1</sup>  
*Candidat au doctorat, Département d'histoire  
Université de Montréal*

Pour peu que l'on s'attache à l'étude de la connaissance historique québécoise, le système d'opposition entre les écoles de Montréal (Maurice Séguin, Michel Brunet et Guy Frégault) et de Québec (Marcel Trudel, Fernand Ouellet et Jean Hamelin) demeure l'un des lieux communs les mieux partagés dans la mémoire disciplinaire de l'historiographie. Si bien que c'est encore très souvent autour de cette polarité que s'organisent et s'interprètent les grands débats sur la nature de l'expérience historique québécoise au cours des années 1960 et 1970<sup>2</sup>. Encore récemment, une journaliste du quotidien *Le Devoir* nous rappelait en quoi la présente querelle entre les tenants d'une « histoire nationale » et ceux d'une « histoire sociale » réactivait la vieille opposition entre l'interprétation nationaliste de la chapelle montréalaise et l'interprétation plus « bonententiste » avec le Canada de la chapelle lavalloise. En paraphrasant l'historien Yvan Lamonde, la journaliste estimait que les deux visions projetées par ces écoles se sont tranquillement « cristallis[ées] et permettent de comprendre les conflits qui surviennent encore aujourd'hui<sup>3</sup> ».

Comme tout procédé d'étiquetage en science, la notion d'« école » a une indéniable fonction didactique en permettant une première mise en ordre de la production du savoir dans une société. D'aucuns nieront sa grande commodité schématique, qui explique sans doute la relative stabilité dont elle bénéficie encore de nos jours dans les manuels d'histoire et les séminaires d'historiographie. Du point de vue de la sociologie des sa-

\* Cet article scientifique a été évalué par deux experts anonymes externes, que le Comité de rédaction tient à remercier.

voirs, le vocable constitue une modalité établie de formation des traditions scientifiques et de leur légitimation en des ensembles intelligibles et cohérents. Son usage permet aussi de penser la nature des changements d'orientation dont font l'objet les questions fondamentales d'un contexte théorique donné, en plus d'exprimer à la fois la condition et la possibilité des désaccords fondamentaux qui font l'identité propre d'une discipline<sup>4</sup>. À telle enseigne que pour Christopher Lloyd, « schools are possible, even necessary, when beliefs about the chief causal characteristics and possible understanding of the nature of the world are indeterminate, lacking any undisputed foundation of warranted true belief<sup>5</sup> ».

Cela étant, il ne faudrait pas perdre de vue la contrepartie arbitraire et normative d'une telle classification dont l'existence résulte, pour une bonne part, d'une évidence héritée, si ce n'est d'une construction idéologique, située dans des contextes où se jouent des intérêts intellectuels particuliers. Car l'usage des « écoles » peut tout autant s'avérer une étiquette disqualifiante, à finalité stratégique plutôt que proprement herméneutique. Elle agit comme une catégorie méthodologique préétablie en science qui reste susceptible d'induire, par son historicité, une « myopie » scientifique<sup>6</sup>. Selon le sociologue Jean-Louis Fabiani, tout label ainsi employé pour désigner un collectif scientifique doit être appréhendé comme un « produit historiographique<sup>7</sup> ». De la même manière, Christian Topalov les conçoit comme des « traditions imaginées », qui résultent invariablement d'un « processus de sélection du prédécesseur » où le passé disciplinaire se voit instrumentalisé pour mener une action sur le présent. Raison pour laquelle ces labels collectifs doivent être « analysé[s] au présent – c'est-à-dire en relation avec chacun des présents successifs qui les mobilisent<sup>8</sup> ».

C'est sur cette dimension construite et utilitaire de l'assertion « école » que nous portons notre interrogation dans cet article, plus particulièrement au regard du cas québécois, où la querelle des « écoles historiques » demeure, comme nous l'indiquions, un trait saillant de sa tradition historiographique. Si l'histoire est tout à la fois une méthode et un mode réflexif<sup>9</sup>, il convient d'interroger les fonctions et les usages de ces catégories, de réexaminer les grands partages qui ont contribué à les façonner et de voir aux impensés qu'elles peuvent reconduire dans l'analyse aujourd'hui. Cette démarche est une manière non seulement de réfléchir au rapport qu'entretient la discipline historique avec son propre passé, mais aussi de se sensibiliser à l'historicité des concepts que l'analyse est amenée à mobiliser.

Sans prétendre à une recension exhaustive des usages des labels « école de Montréal » et « école de Québec », nous proposons dans un premier temps d'en dégager certains des « usages stratégiques » au XX<sup>e</sup> siècle, c'est-à-dire les usages à portée plus idéologique et politique que proprement scientifique. Pour ce faire, nous avons tenté de relever dans le temps

long certaines occurrences où ces labels étaient utilisés à des fins stratégiques, en privilégiant les moments charnières où cette polarité était susceptible de ressurgir, par exemple dans les contextes d'intensification des débats autour de la question nationale (Première Guerre mondiale, Deuxième Guerre mondiale et années 1960) et dans certains écrits des principaux acteurs qui ont pris part aux grands débats historiographiques du Québec. Nous avons également complété notre survol au moyen d'une recherche par « mots-clés » dans les bases de données scientifiques (Érudit)<sup>10</sup>. Par là, nous espérons donner à voir la « sédimentation » politico-idéologique de ces labels collectifs et, dans un deuxième temps, les quelques distorsions qu'ils ont pu provoquer dans l'analyse avant d'entrevoir leurs possibles voies de contournement.

### **De quelques usages stratégiques des « écoles historiques » au Québec**

L'opposition entre les « écoles » de Montréal et de Québec renvoie à des clivages plus généraux qui travaillent souterrainement l'espace social et institutionnel québécois sur la longue durée. On peut par exemple aisément penser que la réputation des villes de Québec et de Montréal elles-mêmes a pu jouer un rôle dans ces dynamiques de labellisation. C'est d'ailleurs l'hypothèse que formulait l'historien Denis Vaugeois en 1962 dans son ouvrage *L'Union des deux Canadas, nouvelle Conquête ?* :

D'un côté, Papineau et Lafontaine, de l'autre, Bédard et Parent. On sent Québec prêt au compromis, tandis que Montréal est à l'avant-garde et exige des réformes. Cette attitude si différente des deux régions est une constante dans l'histoire du Canada français. On sent bien qu'un environnement anglo-saxon, garde le montréalais dans un état de tension presque continu. Alors que la métropole est au carrefour des idées et des lignes de force, la vieille capitale demeure un milieu conservateur. Elle connaît mieux le touriste que le capitaliste américain ou anglo-canadien. [...] Pour nous, cette différence est réelle et expliquera en bonne partie les divergences de vues des deux écoles d'historiens de Laval et de Montréal. De même que les Groulx et Barbeau d'une part, les Lévesque et Lamontagne de l'autre<sup>11</sup>.

Constituée en lieu de mémoire au fil du temps, la rivalité Montréal – Québec trouve d'abord son ancrage dans une concurrence économique, du fait surtout de la position avantageuse des deux villes dans la vallée du Saint-Laurent<sup>12</sup>. Elle se prolonge dans les polémiques religieuses du XIX<sup>e</sup> siècle, en particulier celle entourant la querelle universitaire de 1876-1891<sup>13</sup>, mais aussi, au XX<sup>e</sup> siècle, dans les milieux littéraires, entre les « régionalistes » de la capitale et les « exotiques » de la métropole<sup>14</sup>, ou encore dans le secteur des arts, Québec étant traditionnellement perçue comme le repaire des traditionalistes et des figuratifs et Montréal, comme la Mecque de l'avant-garde artistique et de l'abstraction<sup>15</sup>.

Dès le début du XX<sup>e</sup> siècle, on constate l'usage de catégorisations génériques dans l'historiographie québécoise. Camille Roy parlait notamment en 1918 d'une « École de Québec » en référence aux historiens québécois qui, sous le magistère de François-Xavier Garneau et d'Henri-Raymond Casgrain, avaient pris part au mouvement littéraire patriotique canadien-français de la deuxième moitié du XIX<sup>e</sup> siècle<sup>16</sup>. C'est toutefois principalement autour de la figure émergente du chanoine Groulx que s'élaborera la représentation antagoniste des écoles historiques de Montréal et de Québec. Après la Grande Guerre, l'action intellectuelle de l'abbé montréalais grandit en importance, à la faveur de la reprise des débats sur l'indépendance du Canada et du Québec. Ses statuts de professeur, d'historien et de conférencier renommé contribuent à lui donner une grande notoriété et à faire de ses travaux un pôle de référence à partir duquel il convient de se rallier ou de s'opposer. Directeur de *l'Action française*, il formalise dans ses pages une doctrine nationaliste à l'ensemble très cohérent, autour de laquelle s'agrègent plusieurs intellectuels<sup>17</sup>. Dans ce cas précis, tout semble indiquer que le recours au vocable « école de Groulx » ou encore « école nationaliste » viendra de l'extérieur, d'abord sous les traits d'une invective chez ceux qui désapprouvent son programme d'action et de ressaisissement national. Le journaliste Joseph-Arthur d'Amours, de Québec, l'emploie par exemple dès 1918, dans les pages de la revue *Nouvelle-France*, pour exprimer certaines réserves devant la partialité de ses conférences parues dans le livre *La Confédération canadienne* :

C'est dire que ces conférences manifestent autant au moins la manière de voir du conférencier que la réalité des faits qu'il voulait exposer. Cette constatation n'est pas pour diminuer l'intérêt de l'ouvrage; elle peut même l'accroître, quand on sait que l'auteur n'est pas un personnage isolé, mais qu'il appartient à une école, à un parti, dont il manifeste, pour sa part, les sentiments et les conceptions, au sujet du problème canadien<sup>18</sup>.

Dans sa critique de l'ouvrage *Lendemain de Conquête*, Gustave Lanctôt écrivait pour sa part en 1920: « Tout féru qu'il soit de littérature, l'abbé Groulx l'est encore davantage de provincialisme. Il est de la nouvelle croisade qui s'insurge contre *l'école historique de Québec* et la tradition sulpicienne, et qui rêve de jeter, autour d'un Thibet [sic] laurentien, le mur de Chine de la phobie allogène. » Dans un élan critique apparenté à celui de D'Amours, Lanctôt concluait: « En deux mots, c'est à base de partialité, un ouvrage captivant de vulgarisation historique, mais ce n'est pas de l'histoire. » Sous sa plume, la référence aux écoles historiques faisait l'objet d'un usage intéressé afin d'opposer à Groulx les vertus d'une autre tradition historiographique: celle de Thomas Chapais. « En progrès sur ses ouvrages précédents et peut-être sur le point d'y arriver, [Groulx] n'a pas encore réussi à s'élever au niveau supérieur de l'histoire, par exemple à la sereine impartialité de M. Thomas Chapais », écrivait-il. À en croire le

jugement formulé par Lanctôt dans la suite de son texte, l'identité intellectuelle de cette « école » menée par Chapais ressortirait de sa méthodologie historique – celle d'une histoire perçue comme « scientifique » et marquée par le sceau de l'« objectivité » –, mais aussi, d'une appréciation particulière des vertus du libéralisme anglais<sup>19</sup>.

Dans ce qui constitue peut-être l'un de nos premiers véritables ouvrages d'historiographie, paru en 1921, l'abbé Henri d'Arles faisait quant à lui de Groulx et de Chapais les représentants de deux « philosophies historiques » parallèles qui, à l'image d'un « diptyque », se distinguaient par leur mérite supérieur. Ici, le recours à l'assertion « école » reste le fait d'un ennemi, cette fois-ci pour désigner l'œuvre chapaisienne. Pour d'Arles, un proche admirateur de Groulx, la « probité » et les « consciencieuses recherches » de l'historien lavallois ne faisaient aucun doute, mais son loyalisme altérerait considérablement son propos, jusqu'à lui donner les allures d'une dérive idéologique : « le cours d'Histoire du Canada, de M. Thomas Chapais, est une excellente école à former de loyaux sujets à l'Empire. Elle concourt abondamment aux vues de cet ordre soi-disant providentiel, imaginé par l'auteur pour le besoin de sa cause, et la satisfaction de ses idées ultra-conservatrices<sup>20</sup> ». En revanche, rien de ce cadre artificiel et fragile dans l'œuvre de Groulx qui, irréductible à une formule, un paradigme ou une école, demeurerait à ses yeux « l'historien le plus complet et le plus sûr de notre génération, l'un des meilleurs aussi, sinon le meilleur<sup>21</sup> ».

On peut néanmoins penser que c'est surtout durant les années 1940, plus spécifiquement dans le contexte de la controverse entre l'abbé Arthur Maheux et Groulx sur le bonnetentisme et la question nationale canadienne-française, que se sont cristallisées dans l'espace public les représentations mythiques des écoles historiques. Cité dans un article du journaliste Blair Fraser paru dans la revue *Maclean's*, l'abbé Maheux, alors titulaire de la chaire d'histoire du Canada à l'Université Laval, déclarait : « Il y a deux écoles chez nos historiens. Il y a l'école de Sir Thomas Chapais, qui présente le régime britannique sous un angle plutôt sympathique. Il y a l'école du chanoine Groulx, qui choisit les faits et les présente de façon à montrer que les Anglais sont des monstres. L'école de Groulx, je l'admets, prédomine dans nos collèges classiques<sup>22</sup>. » Dans son histoire des Canadiens français, dont la première édition fut publiée en 1945, l'historien américain Mason Wade reprenait à son compte la même lecture « ultranationaliste » et « raciste » de ce qu'il appelait la « *school of canon Groulx*<sup>23</sup> », que la guerre et la crise de la conscription avaient opposée, écrivait-il, à une autre « mentalité », celle de l'abbé Maheux « who sought to upset the racist theory of Canadian history<sup>24</sup> ».

En somme, il ressort de ces précédents exemples que l'articulation du sens des représentations et des vécus consignés dans les formulations du terme « école » avant la fin de la Seconde Guerre atteste une profonde nor-

mativité qui contraste à son tour avec l'ambition proclamée d'une catégorisation « scientifique ».

Après la Deuxième Guerre mondiale, et tout particulièrement à compter de la fin des années 1950 et au cours des années 1960, les écoles historiques de Québec et de Montréal seront mentionnées plus régulièrement dans les descriptions de la discipline et de son histoire. Leur mention est en partie représentative d'une situation effective où, à la faveur d'une polarisation grandissante entre indépendantistes et fédéralistes, la rivalité entre deux interprétations du passé québécois gagnera en intensité. Cette intensification s'indexe aussi, il faut le noter, au processus accéléré de laïcisation et de disciplinarisation de la science historique, résultat de la création, à Montréal et à Québec, des premiers instituts d'histoire en milieu universitaire. La mise en place de cet espace institutionnel donne un nouvel ancrage aux idées, favorise la multiplication des débats sur la nature de l'expérience historique québécoise en même temps qu'elle stimule le développement de la réflexivité historienne, qui s'impose comme un domaine de recherche de plus en plus autonome<sup>25</sup>. C'est dire combien, comme le faisait remarquer Fabiani, « les moments d'effervescence collective au sein de nos disciplines sont assez souvent liés à des conjonctures particulières dans lesquelles se croisent des préoccupations de fondation intellectuelle et institutionnelle et des redéfinitions affectant le mode de traitement des objets politiques<sup>26</sup> ».

À Montréal, le terreau déjà bien anobli par l'« école de Groulx » facilite aisément le réemploi d'une dénomination similaire pour désigner les œuvres de ses successeurs à l'Université de Montréal, qui figurent parmi les premiers historiens de métier au Québec. Ainsi, en 1956, dans un texte portant sur « Michel Brunet et le problème de la Conquête », Fernand Ouellet évoque, non sans tonalité polémique, la formation d'une « nouvelle école d'historiens » apparue à Montréal dans la droite lignée de la tradition historiographique nationaliste et romantique<sup>27</sup>. L'année suivante, un article célèbre de Léon Dion paraît dans *Cité libre* et interroge le contraste grandissant entre « l'école de Groulx » et une nouvelle « école » néonationaliste d'historiens formée autour de Frégault, Brunet et leur entourage intellectuel<sup>28</sup>.

Nos recherches sur la période d'après-guerre ne nous ont pas permis de relever l'usage des dénominations « école de Québec » ou encore « école de Laval », en référence aux jeunes historiens qui évoluent à l'Institut d'histoire et de géographie de l'Université Laval. Il serait envisageable que la configuration du jeune institut, très éclaté sur le plan des sensibilités disciplinaires et ouverte aux courants scientifiques internationaux, ait pu détourner la plupart des historiens lavallois d'une approche historique s'élaborant en circuit fermé autour d'un maître (équivalent à Groulx) et distillant une thèse forte sur le devenir global des sociétés<sup>29</sup>.

En d'autres circonstances, l'emploi du terme « école » semble aussi réservé à la critique moderniste du nationalisme et de ses aspirations. L'historien Ramsay Cook écrivait par exemple en 1965 à propos du nationalisme dans la filiation Brunet-Lévesque: « L'école Lévesque-Brunet est celle qui domine actuellement dans le Québec. Mais l'anti-nationalisme de Trudeau ou plus exactement son multi-nationalisme *Actonian*, est loin d'avoir fait la preuve de son invalidité<sup>30</sup>. » En désignant ainsi la nébuleuse nationaliste sous les traits d'une école, on ne pouvait que se référer à des conceptualisations grosses de malentendus. On le sait aujourd'hui, entre la sensibilité intellectuelle d'un Bourassa, d'un Groulx, d'un Séguin, d'un Frégault, d'un Minville, d'un Arès, d'un Brunet et d'un Lévesque, les courants nationalistes au Canada français/Québec décrivent une configuration et une histoire beaucoup plus complexe qu'il serait difficile de subsumer sous une même catégorie.

Il semble que ce soit à l'historien Serge Gagnon que revienne la première véritable tentative de formaliser, d'un point de vue analytique et conceptuel, les écoles historiques de Québec et de Montréal. À tout le moins, c'est sous sa plume que l'objet apparaît pour la première fois dans toute son épaisseur et dans les paramètres explicatifs qui nous sont aujourd'hui familiers. Dans un texte paru en 1966 dans les pages de la revue *Cité libre* et intitulé « Pour une conscience historique de la révolution québécoise », Gagnon, encore étudiant en histoire au Collège de Sainte-Anne-de-la-Pocatière et futur étudiant à Laval, exposait la double vision communément admise de l'évolution historique du Québec projetée par les deux groupes d'historiens. Ces visions opposaient les historiens Frégault, Brunet et Séguin aux Trudel, Ouellet et Hamelin de façon tout à fait dichotomique, leur différend prenant la forme d'un conflit essentiellement de nature historiographique sur les origines de l'infériorisation économique des Canadiens français. Sous sa plume, les deux écoles étaient définies en des ensembles cohérents: à Montréal, on estimait que cette situation était imputable aux « graves bouleversements » de la Conquête de 1760 et à la présence anglaise qui en avait découlé. À Québec, on soutenait que c'était plutôt en raison de ses propres faiblesses (manque de capitaux, de main-d'œuvre et d'une véritable bourgeoisie d'affaires) que la colonie française avait trouvé sa perte. Pour Gagnon, cette double vision de l'évolution historique reconduisait, sous une autre forme et dans l'esprit de nouveaux acteurs, la lutte intellectuelle de leurs deux « parrains », Groulx et Maheux.

Pour bien marquer la fracture entre les deux écoles, Gagnon opposait à la « xénophobie des historiens montréalais » envers l'élément anglais – xénophobie dont Groulx aurait, toujours selon lui, hérité des disciples de Gobineau durant ses études en Suisse – la « grande sympathie des historiens de Laval à l'endroit des historiens anglais qui ont étudié notre passé ». Il terminait son article en insistant sur la « concordance significa-



tive entre le bilan que nos historiens ont dressé et les grandes options de la société québécoise contemporaine». Autrement dit, «l'évolution actuelle serait, en quelque sorte, le corollaire de nos études historiques», au sens où ces dernières «s'articulent, dans l'ensemble, à ce qu'on appelle, par convention, la "révolution tranquille"». Selon cette perspective, la saisie des deux écoles historiques devait permettre de nommer la «conscience historique» d'une «révolution québécoise» en plein déploiement. Gagnon conclut en s'inquiétant que les heures d'«incertitudes» et les «maladresses» de la «Révolution actuelle» ne conduisent à «une sorte d'indigestion nationale qui donnerait le champ libre aux forces de la réaction<sup>31</sup>». Difficile ici de ne pas voir combien la réorganisation du passé disciplinaire en deux écoles historiques à la consistance matérielle et idéologique bien définies procédait, par-delà sa visée analytique, d'une finalité politique. Elle nourrissait ainsi à la fois la prise de conscience d'une transformation accélérée de la société et de son espace idéologique, mais aussi une suspicion grandissante face à la vieille référence nationale canadienne-française.

La stabilisation des étiquettes «école de Montréal» et «école de Québec» par Gagnon allait leur donner une postérité dans le champ scientifique québécois. On note d'ailleurs leur (re)mobilisation dans plusieurs comptes rendus et bilans historiographiques parus au tournant des années 1970. Ainsi, Denis Vaugeois les reprend, dès 1970, pour analyser l'«aspect polémique» de l'ouvrage de Michel Brunet sur les Canadiens après la Conquête, ouvrage qu'il décrit comme une réponse à l'«École Québec-Toronto» incarnée par Fernand Ouellet<sup>32</sup>. L'historien français Robert Mandrou, très influent au département d'histoire de Laval, use quant à lui péjorativement de l'étiquette «école de Montréal» dans un article paru dans la *Canadian Historical Review*: «les historiens attendent toujours, patiemment, les œuvres scientifiquement élaborées que l'"école de Montréal", plus attaché aux vertus oratoires qu'à la démonstration imprimée, doit nous donner un jour pour fonder en méthode et raison ses visions apocalyptiques du devenir canadien<sup>33</sup>». De son côté, l'historien Marcel Trudel s'emploie, dès 1973, à contester l'existence d'une école de Québec, idée qu'il estime incompatible avec l'exigence de liberté d'interprétation dont le département d'histoire à Laval se serait toujours fait le porte-étendard, par contraste avec celui de l'Université de Montréal: «[...] à l'intérieur de notre groupe [à Laval], autant chez les collègues que chez les étudiants, c'était la plus grande liberté possible de pensée; les historiens de Laval ne formaient pas et ne cherchaient pas à former un front uni, et nos étudiants n'avaient pas à se déclarer disciples d'un tel ou d'un tel. Il y a eu une École de Montréal, il n'y a pas eu une École de Québec<sup>34</sup>».

La persistance d'une dimension stratégique dans l'emploi des syntagmes «école de Montréal» et «école de Québec», rappelle une remarque que faisait Topalov dans un article consacré aux usages stratégiques du

label « École de Chicago » et pour qui « l’assertion “école” – qu’il s’agisse de la promouvoir ou de la critiquer – est une stylisation qui est aussi une arme<sup>35</sup> ». Loin d’avoir servi uniquement d’outils d’analyse de la connaissance historique, ces syntagmes ont largement été employés comme énoncés à visée performative. Aussi, et c’est là un fait typique des dynamiques de labellisation, on note que la division du champ historiographique en deux écoles historiques s’est surtout effectuée dans un *regard extérieur* aux deux entités, et de façon rétrospective.

Un autre aspect crucial à retenir de la précédente discussion est que le système des « écoles » a connu une première formalisation dans le champ politico-intellectuel pour se voir par la suite rapatrié dans le champ scientifique. Et c’est peut-être dans ce transfert que réside la principale difficulté méthodologique et épistémologique de parvenir à une juste appréciation des écoles historiques, en cela que leur délimitation dans l’espace de production du savoir historien semble tenir davantage d’une logique héritée du champ politique plutôt que du champ scientifique. Or, pour le dire à la suite d’Yves Gingras, « confondre la logique du champ politique avec celle du champ scientifique n’a jamais fait avancer la connaissance, tant il est vrai que c’est contre le premier que le second s’est constitué<sup>36</sup> ». D’ailleurs, il est assez significatif que plusieurs années après la publication de son article de 1966, Gagnon reconnaisse lui-même que, sans doute influencé par la ligne éditoriale citélibriste, il avait quelque peu exagéré le clivage entre les deux groupes d’historiens : « [...] I have probably overstated the differences between the nationalist standpoint of the Montreal School and the liberal or “modernist” antithesis propounded by the Quebec School. I trust my readers will pardon a youthful enthusiasm<sup>37</sup> ». Un tel constat autorise la poursuite de notre analyse, cette fois-ci sur la question des *effets* induits par les divers réemplois de ces étiquettes et sur leur possible infléchissement.

### **Effets, distorsions et dépassement**

Si nous estimions qu’il était nécessaire d’étudier, dans une perspective socio-historique, l’usage des labels « école de Montréal » et « école de Québec », c’est bien parce qu’encore de nos jours, la méthodologie est reprise en elle-même, souvent par commodité, mais indépendamment de l’objet à connaître et des nuances qui s’imposent. Outre sa dimension polémique, le recours aux écoles historiques dans l’étude du passé disciplinaire nous semble surtout avoir eu pour conséquence de réduire la valeur des productions intellectuelles ainsi désignées aux strictes controverses politiques, idéologiques, identitaires ou sociales qui les ont motivées<sup>38</sup>, prêtant ainsi le flanc à une vision unidimensionnelle de la réalité, mais aussi à une analyse qui oscille strictement entre la sympathie et l’antipathie. Nous en

voulons notamment pour preuve le sort réservé aux historiens de l'Université Laval dans l'historiographie, dont l'héritage bénéficie rarement, il faut le reconnaître, d'un regard distancé et compréhensif de la part de chercheurs francophones<sup>39</sup>. Cela n'est évidemment pas le fait de tous les chercheurs qui usent du terme « école de Québec », mais il n'en demeure pas moins que ce dernier sert encore à nourrir la perception d'un certain dogmatisme, d'une orthodoxie chez les historiens de Laval, qui sont souvent indistinctement classés dans les catégories des antinationalistes, des fédéralistes, voire encore des « bonententistes ». À l'inverse, une recension des écrits permet aisément de constater que l'« école de Montréal », dont le rayonnement et l'appropriation dans la sphère publique québécoise furent, il est vrai, plus prépondérants, a reçu un traitement à la fois plus abondant et plus favorable dans la recherche<sup>40</sup>.

De son côté, l'historiographie canadienne-anglaise semble avoir pris le contre-pied de cette tendance, en saluant l'héritage scientifique et intellectuel des historiens de Laval et en exprimant une certaine méfiance à l'endroit de l'orientation néonationaliste des historiens de l'Université de Montréal. Cette tendance s'apprécie notamment dans les travaux des historiens Michael Behiels et Ronald Rudin qui ont soutenu que les historiens lavallois avaient été davantage soucieux de rigueur méthodologique que leurs vis-à-vis montréalais, qui ont plutôt défendu une cause idéologique, celle du néonationalisme<sup>41</sup>.

D'aucuns attribueront cette asymétrie dans le traitement des écoles historiques aux différences de sensibilités culturelles et idéologiques entre la tradition historiographique canadienne-anglaise et canadienne-française. Cette irrégularité ne nous semble toutefois pas non plus totalement indifférente aux propriétés de l'objet « école » en lui-même, dont l'un des effets a été de poser, comme nous l'indiquons, une finalité prédéterminée aux entités ainsi désignées et de nourrir un parti pris implicite chez celui ou celle qui l'emploie. De là plusieurs biais interprétatifs, qui tendent à refouler l'inextricable, les ambiguïtés et les contradictions. Ainsi, il y aurait par exemple d'importantes nuances à apporter en ce qui a trait au positionnement épistémologique et idéologique des historiens de Laval, dont l'appréciation semble avoir surtout été déterminée en fonction des prises de position de Fernand Ouellet, son historien le plus frondeur et le plus polémique. Pourtant, est-il besoin de souligner que les parcours singuliers de ces historiens n'appellent pas forcément un même alignement d'idées et de situations ? Aussi faut-il rappeler, comme nous l'avons déjà précédemment laissé entrevoir, combien le recours à l'assertion « école » pour caractériser ce groupement d'historiens est loin de faire l'unanimité ; ils sont, en effet, plusieurs à avoir laissé cette dénomination dans l'implicite, à l'avoir rejetée ou encore à avoir émis des avis divergents sur son identité intellectuelle<sup>42</sup>. La difficulté persistante à nommer la cohérence

d'ensemble et la spécificité de l'identité intellectuelle de la tradition historiographique lavalloise, hormis par ses poncifs traditionnels, tient à ses multiples inflexions, à la diversité de sa production historiographique et surtout, à l'absence d'une réflexion sociohistorique probante sur ce milieu.

On touche ici à un autre défi méthodologique lié à la définition de ces collectifs scientifiques, à savoir la mesure de leur degré d'intégration dans l'espace et le temps. Certains auteurs ont d'ailleurs, à cet égard, donné l'exemple d'une compréhension générale du passé disciplinaire qui ne cède ni à l'illusion rétrospective des écoles ni au relativisme parfois sclérosant d'une posture déconstructiviste. C'est le cas par exemple du chercheur français Paul-Laurent Assoun qui, dans une étude menée sur l'école de Francfort, propose d'aborder cette dernière comme un « phénomène historique », c'est-à-dire comme une « réalité dynamique », un « processus de constitution et de questionnement ». Cette approche, de dire Assoun, permet d'appréhender les collectifs scientifiques sous de multiples prismes, à la fois comme un événement (la création de l'Institut de recherche sociale de l'Université de Goethe), un projet scientifique (la « philosophie sociale »), une démarche (celle de la « théorie critique ») de même qu'un courant continu et divers constitué d'individualités pensantes<sup>43</sup>. Dans une intention similaire, Fabiani propose, en s'inspirant du sociologue Randall C. Collins, de privilégier la notion de « tradition intellectuelle » à celle d'« école »<sup>44</sup>. Cette catégorie apparaît à ses yeux comme étant plus opérationnelle dans la mesure où elle ne se définit pas par un contenu ou un canon, mais plutôt par un type établi de relations sociales au sein d'un collectif intellectuel. Pour sa part, le sociologue Samuel Gilmore établissait une distinction entre le fait d'une « école de pensée » et celui d'une « école d'activités ». Cette dernière regrouperait un ensemble d'individus, d'idées et de pratiques non pas sur la base d'une théorie ou d'une doctrine partagée, mais plutôt sur la base d'une interaction et de la coordination d'un travail collaboratif axé sur l'enseignement, la quête d'une réputation institutionnelle, le partage disciplinaire et l'acquisition d'un savoir fondé en méthode<sup>45</sup>. Selon Jacqueline Low et Gary Bowden, l'école de Chicago correspondrait davantage à cette seconde acception du concept d'école<sup>46</sup>. Nous serions, pour notre part, tentés d'y voir une entrée tout aussi féconde pour analyser la dimension collective des historiens lavallois.

Pour revenir aux distorsions induites par la conceptualisation des deux écoles historiques au Québec, on peut aussi penser que ces constructions conceptuelles ont peu incité à réfléchir aux lieux de convergences et aux intuitions partagées entre les historiens qui y ont évolué durant les deux décennies d'après-guerre. Pourtant, il y aurait lieu d'approfondir cette réflexion, tant du point de vue de la pratique que de l'*ethos* historien. La pratique est notamment marquée par un rejet commun des modes de

narrativité traditionnelle et par une adhésion partagée à une vision progressiste et moderniste de l'histoire; l'ethos est quant à lui, défini par de nouvelles conditions sociales, politiques et institutionnelles, mais aussi, par une nouvelle appréhension de la temporalité<sup>47</sup>. C'est d'ailleurs à une telle réflexion que nous convie l'historien Sébastien Parent dans sa thèse de doctorat, où il nous explique entre autres que les deux écoles historiques des années 1960 ont nourri un même rapport négatif à la mémoire canadienne-française<sup>48</sup>. Dans une intention similaire, Gilles Bourque écrivait en 2006 que les débats entre l'« école de Montréal » et l'« école de Québec » auraient structuré une même « épistémè ou [un même] paradigme de l'historicité du manque ». C'est-à-dire que leurs débats communs entourant l'interprétation de la Conquête et l'existence d'une bourgeoisie en Nouvelle-France feraient intervenir un même acteur: la nation canadienne-française, « atteinte d'un manque constitutif qu'il s'agit de comprendre ou d'expliquer<sup>49</sup> ». Ce sont là autant d'approches qui mériteraient d'être intégrées dans le cadre d'une étude plus large sur les mutations des sensibilités historiennes au Québec. Autrement dit, il s'agirait moins d'étudier les luttes idéologiques et les rapports de force en présence que d'entrevoir le clivage dans sa *dynamique instituante*<sup>50</sup>. Cela consisterait par exemple à centrer l'analyse sur les effets et les implications d'une telle controverse du point de vue des processus de différenciation et d'autonomisation de production du savoir historique.

Une autre alternative aux querelles d'écoles pourrait aussi consister, en s'inspirant du récent mémoire de maîtrise de Mathieu Arsenault, à privilégier une entrée par les métarécits (national, libéral, marxiste et républicain) pour classifier la production historique canadienne-française<sup>51</sup>. Autant que d'offrir de nouvelles interprétations sur les œuvres et de ratisser plus large dans l'analyse, cette perspective a peut-être pour vocation de proposer une autre voie féconde pour renouveler la vision communément admise de l'historiographie québécoise au XX<sup>e</sup> siècle. Dans le même esprit, trop peu d'études ont privilégié, sinon par un usage relâché et peu défini, un découpage en termes de « générations ». Polysémique et plurielle, et souvent limitée à une stricte catégorie socio-démographique ou à un événement dateur, la notion de génération n'est pourtant pas exempte de potentialité heuristique pour quiconque souhaite comprendre les conditions d'élaboration intellectuelle d'une époque donnée<sup>52</sup>. Ainsi y aurait-il lieu par exemple de distinguer, sur un plan paradigmatique, les pratiques historiennes de la génération des « historiens critiques » (que composent notamment les Guy Frégault, Jean Delanglez, Marcel Trudel, Thomas Charland, Lucien Campeau), actifs durant les années 1940 et 1950, des générations d'historiens du social qui se succéderont à compter des années 1960 et qui hériteront des orientations de leurs prédécesseurs<sup>53</sup>. Restituer la cohérence de ces affinités générationnelles, d'un point de vue

intellectuel et historique, permettrait assurément d'apporter un regard neuf sur l'évolution et la succession des divers régimes de la connaissance historique au Québec et de leurs différentes inclinaisons après la guerre.

En dernière instance, notons que l'insistance sur les deux écoles historiques – et sur les deux lieux s'y rapportant – n'a pas encouragé, nous semble-t-il, l'étude d'autres courants ou « pôles » d'élaboration historiographique qui ont marqué le paysage intellectuel canadien-français. Nous pensons notamment ici au courant qui a pris forme à Trois-Rivières autour de figures comme Albert Tessier, Denis Vaugeois, Jacques Lacoursière et Gilles Boulet, lequel a donné lieu non seulement à la création des éditions du Boréal Express, mais aussi à la naissance d'un projet d'histoire populaire devenu très influent au fil des années. Il nous semble aussi que l'insistance sur cette dynamique d'opposition entre Montréal et Québec ait maintenu dans l'ombre la contribution d'autres institutions d'enseignement dans l'évolution de la discipline historique au Canada français, à commencer par l'Université d'Ottawa. Cette université, fondée en 1848 et pendant longtemps constituée à majorité de professeurs et d'étudiants de langue française, fut un foyer de développement et de renouvellement de l'historiographie au Canada français. Son département d'histoire a en effet accueilli une diversité de professeurs comme Guy Frégault, Marcel Trudel, Fernand Ouellet, Pierre Savard, Marcel Hamelin, Serge Gagnon et Louise Dechêne, pour la plupart formés à Laval puis dans des universités américaines ou françaises. Il fut également, comme le rappelle Paul-André Linteau, un lieu de socialisation et de formation important pour les étudiants en histoire de sa génération<sup>54</sup>. On ne saurait non plus trop insister sur le rôle important joué par le Centre de recherche en civilisation canadienne-française, qui, depuis sa fondation à l'Université d'Ottawa en 1958, s'est imposé comme le plus ancien centre de recherche sur la littérature, la culture et l'histoire du Canada français.

## Conclusion

« Si toute connaissance opère par sélection de données significatives et rejet de données non significatives; sépare (distingue ou disjoint) et unit (associe, identifie); hiérarchise (le principal, le secondaire) et centralise (en fonction d'un noyau de notions maîtresses) », écrivait Edgar Morin, l'exigence de complexité à laquelle elle est tenue commande une prise de conscience préalable « de la nature et des conséquences des paradigmes qui mutilent la connaissance et défigurent le réel<sup>55</sup> ». Dans ce dessein, le présent article a voulu porter à l'attention de ses lecteurs les enjeux politiques et idéologiques qui entourent l'usage des écoles historiques dans l'historiographie québécoise de même que les effets liés à leur (re)mobilisation. Il nous a semblé, au terme de cette discussion, que les préoccupa-

tions affichées pour les « collectifs scientifiques », que ce soit en histoire ou en sociologie, doivent mieux tenir compte des acquis de l'histoire intellectuelle. Il s'agirait, dans les mots de François Dosse, d'une « mise à l'épreuve des schémas réducteurs d'explication qui sont tous dans l'incapacité d'appréhender des aspects aussi hétérogènes, contingents dans une même nasse explicative<sup>56</sup> ». L'« indétermination épistémologique » qui résulte d'une telle approche favorise un élargissement des questionnements et permet une « remise en intrigue » qui donne la possibilité au discours historien d'être restitué dans ses diverses émanations. Ainsi, contrairement à une lecture qui supposerait en amont l'usage d'une catégorie arbitraire comme celle d'« école », il s'agirait d'adopter une posture davantage soucieuse d'historicisme, c'est-à-dire sensible à la complexité des contextes et des processus historiques qui informent les acteurs et leurs discours de même qu'à l'historicisation des enjeux en présence et à leur compréhension dans leur époque<sup>57</sup>.

Cela étant, nous sommes conscient que la tâche qui consisterait à ne débuser que les représentations sociales préfigurées d'un label n'est pas sans prêter le flanc à une autre aporie : celle du relativisme ou d'un déconstructivisme stérile qui détournerait l'analyse des dimensions fondamentales du *sens* et celles des logiques d'ensemble qui orientent l'activité des agents. C'est qu'il serait tout aussi réducteur de se limiter à une lecture purement stratégique et subjective de l'assertion « école », en évacuant la part objective qui fonde son existence en tant que catégorie d'action dans un contexte donné. Cet enjeu en trahit un autre, encore plus fondamental, qui concerne la tension classique entre les modes d'intelligibilité de l'historicisme et du présentisme dans les sciences sociales<sup>58</sup>. Alors que le premier obéirait à une visée proprement scientifique en prenant en compte la complexité des contextes et des processus historiques, indépendamment des injonctions du présent, la seconde porterait une visée utilitaire, en reconstruisant le passé en fonction des besoins du présent. Dans la pratique, ce dilemme n'est toutefois pas insurmontable si tant est que l'on puisse *assumer* l'impossibilité pour l'historien de s'extraire complètement de son présent. Référé à la thématique des écoles et autres labels collectifs, il faudrait dire, à la suite de Romain Pudal, qui paraphrasait Vincent Descombes, qu'« on ne peut pas superposer les notions de réalité et d'existence : on peut être dans l'impossibilité de définir la réalité d'un collectif sans pour autant qu'il cesse d'exister, ne serait-ce que parce que les acteurs lui confèrent une existence, dans leurs propos ou leurs représentations<sup>59</sup> ». C'est donc bien à l'enseigne d'un « présentisme éclairé », pour reprendre la formule consacrée de Georges Stocking, que doit se conjuguer l'exigence historiciste, en ce sens que la recherche historique, en tenant compte de la mémoire des disciplines dans son questionnement, doit viser une meilleure compréhension des problématiques actuelles des sciences sociales<sup>60</sup>.

## NOTES ET RÉFÉRENCES

1. Nous tenons à remercier Daniel Poitras, Jean-Philippe Warren, Thomas Wien, Serge Miville, Caroline Lester et les évaluateurs de la revue pour les commentaires et les conseils avisés qu'ils ont formulés sur les versions antérieures de ce texte.
2. Voir par exemple Joseph Yvon Thériault, *Critique de l'Américanité. Mémoire et démocratie au Québec*, Montréal, Québec Amérique, 2005, p. 182; Jocelyn Létourneau, «Quelle histoire d'avenir pour le Québec?», *Histoire de l'éducation*, n° 126, 2010, p. 6.
3. Lisa-Marie Gervais, «Enseignement – Le quoi et le comment d'une histoire», *Le Devoir*, 9 mars 2013.
4. Voir à ce sujet Irmeline Veit-Brause, «Paradigms, Schools, Traditions. Conceptualizing shifts and changes in the history of historiography», *Storia della storiografia*, n° 17, 1990, p. 50-65.
5. Christopher Lloyd, «Historiographic Schools», dans Aviezer Tucker (dir.), *A Companion to the Philosophy of History and Historiography*, Londres, Blackwell Publishing, 2008, p. 372.
6. Pour une discussion théorique et méthodologique sur la notion d'école et, plus largement, sur les opérations collectives de la recherche, on se référera, en plus des précédentes références, à : Jerzy Szacki, «"Schools" in sociology», *Social Science Information*, n° 14, 1975, p. 173-182; Edward A. Tiryakian, «The significance of Schools in the development of Sociology», dans William E. Snizek et al. (dir.), *Contemporary issues in theory and research. A Metasociological Perspective*, Westport, Greenwood Press, 1979, p. 211-233; Christian Topalov, «Les usages stratégiques de l'histoire des disciplines. Le cas de l'"école de Chicago" en sociologie», dans Johan Heilbron, Remi Lenoir et Gisèle Sapiro (dir.), *Pour une histoire des sciences sociales. Hommage à Pierre Bourdieu*, Paris, Fayard, 2004, p. 127-157; Romain Pudal, «Sur la réification des collectifs : à propos de l'École de Chicago», *Cahiers internationaux de Sociologie*, n° 119, 2005, p. 367-376; Jean-Louis Fabiani, «Faire école en Sciences Sociales. Un point de vue sociologique», *Les Cahiers du Centre de Recherches Historiques*, n° 36, 2005, p. 2-12.
7. *Ibid.*, p. 2.
8. Christian Topalov, *loc. cit.*, p. 127.
9. Loïc Blondiaux et Nathalie Richard, «À quoi sert l'histoire des sciences de l'homme?», dans Claude Blanckaert et al. (dir.), *L'histoire des sciences de l'homme. Trajectoires, enjeux et questions vives*, Montréal, Paris, L'Harmattan, 1999, p. 122.
10. Cette démarche nous a en partie été inspirée par le chercheur Christian Topalov, qui avait proposé un exercice semblable, quoique plus systématique, pour le label «école de Chicago». Pour Topalov, les usages des labels collectifs font de ces derniers «des analystes efficaces des champs scientifiques où ils ont été appropriés et réinterprétés». Voir Christian Topalov, *loc. cit.*, p. 154.
11. Denis Vaugeois, *L'Union des deux Canadas, nouvelle-Conquête? (1791-1840)*, Trois-Rivières, Éditions du Bien public, 1962, p. 127.



12. Voir à ce sujet Harold Bérubé, «La rivalité Montréal/Québec: histoire et mémoire d'un antagonisme», dans Anne Caumartin, Julien Goyette, Karine Hébert et Martine-Emmanuelle Lapointe (dir.), *Je me souviens, j'imagine. Les lieux de culture au Québec*, Montréal, Presses de l'Université de Montréal, 2016, à paraître.
13. À ce propos, on consultera Marcel J. Rheault, *La rivalité universitaire Québec-Montréal revisitée 150 ans plus tard*, Québec, Septentrion, 2011, 286 p.; Jean-Philippe Warren, «La Ville de Québec comme foyer "libéral" au XIX<sup>e</sup> siècle. Les catholiques canadiens-français entre opportunisme et ultramontanisme», *Archives de sciences sociales des religions*, vol. 1, n° 165, 2014, p. 227-244.
14. Voir à ce sujet Annette Hayward, «La rivalité Québec - Montréal au début du siècle», *Voix et images*, n° 48, printemps 1991, p. 514-524.
15. Gaétan Brulotte, *L'Univers de Jean-Paul Lemieux*, Montréal, Fides, 1996, p. 65.
16. Camille Roy, *Manuel d'histoire de la littérature canadienne de langue française*, 21<sup>e</sup> édition, revue et corrigée par l'auteur, Montréal, Beauchemin, 1962 [l'édition originale est de 1918], p. 46-48.
17. À ce sujet, voir Lionel Groulx, «Notre doctrine», *Action française*, janvier 1921, p. 24: «[...] il n'est pas une de ses livraisons, pas une de ses pages qui, en somme, ne se soit inspirée d'une doctrine. Ce fut même l'une des particularités de notre oeuvre que sans un mot d'ordre de ses directeurs, sans entente précise entre ses collaborateurs, elle ait développé ce mouvement de pensée de lignes si droites, d'aspirations si unanimes».
18. Cité dans Lionel Groulx, *Correspondance. 1894-1967. Tome 4: Le conférencier traditionaliste et nationaliste, 1915-1920*, édition critique par Giselle Huot, Juliette Lalonde-Rémillard et Pierre Trépanier, Outremont, Fondation Lionel-Groulx, 2013, p. 94.
19. Gustave Lanctôt, «Lendemain de conquête», dans *Revue moderne*, 15 décembre 1920, p. 18-21.
20. Henri d'Arles, *Nos historiens: cours de critique littéraire professé à Montréal sous les auspices de l'Action française*, Montréal, Bibliothèque de l'Action française, 1921, p. 216.
21. *Ibid.*, p. 242.
22. Cité dans Guy Frégault, «Le mythe de M. le chanoine Groulx», *L'Action Nationale*, n° 24, 1944, p. 165-166.
23. Mason Wade, *The French-Canadian Outlook*, Toronto, McClelland and Stewart, 1964, p. 74.
24. *Ibid.*, p. 72.
25. Voir à ce sujet Patrick-Michel Noël, «L'historiographie dans l'historiographie acadienne», dans Patrick Clarke (dir.), *Clio en Acadie. Réflexions historiques*, Québec, Les Presses de l'Université Laval, 2014, p. 36.
26. Jean-Louis Fabiani, *loc. cit.*, p. 11.
27. Fernand Ouellet, «M. Michel Brunet et le problème de la Conquête», *Bulletin des recherches historiques*, 1956, p. 92.
28. Léon Dion, «Le Nationalisme pessimiste. Sa source, sa signification, sa validité», *Cité libre*, novembre 1957, p. 3-18.
29. Ronald Rudin, *Making History in Twentieth-Century Quebec*, Toronto, University of Toronto Press, 1997, p. 134. C'était aussi le sentiment qu'exprimait à

- Groulx le doyen de la Faculté des lettres à l'Université Laval, Maurice Lebel, en 1947. Pour ce dernier, le programme du nouvel Institut d'histoire et de géographie ressemblait à un « véritable pot-pourri » ou encore à une « salade [qui] manque d'unité et de cohésion ». Voir « Lettre de Maurice Lebel à Lionel Groulx, 1er décembre 1947 », Bibliothèque et archives nationales du Québec (BANQ), Fonds Lionel Groulx (P1), cote A2189, dossier « Lebel, Maurice (Institut d'histoire et de géographie) ».
30. Ramsay Cook, « L'historien et le nationalisme », *Cité libre*, janvier 1965, p. 13.
  31. Serge Gagnon, « Pour une conscience historique de la révolution québécoise », *Cité libre*, janvier 1966, p. 19.
  32. Denis Vaugeois, « Ouvrage recensé: Brunet, Michel, *Les Canadiens après la conquête 1759-1775 - De la révolution canadienne à la révolution américaine*, Fides, 1969, 313 p. », *Revue d'histoire de l'Amérique française*, vol. 24, n° 3, 1970, p. 420-427.
  33. Robert Mandrou, « L'historiographie canadienne-française. Bilan et perspective », *Canadian Historical Review*, vol. 51, n° 1, mars 1970, p. 5.
  34. Marcel Trudel, « Les débuts de l'Institut d'histoire à l'Université Laval », *Revue d'histoire de l'Amérique française*, vol. 27, n° 3, 1973, p. 401.
  35. Christian Topalov, *loc. cit.*, p. 128. Ainsi en est-il par exemple de la formation des appellations « théorie critique » et « école de Francfort », dont la diffusion initiale dans le contexte de la Seconde Guerre mondiale résultait d'un geste scientifique et politique pour répondre à la fois d'une crise d'identité professionnelle et d'une volonté d'afficher l'existence d'une « résistance philosophique allemande » en exil à la suite de la fermeture de l'*Institut für Sozialforschung* et de la révocation d'Horkeimer par les autorités nazies (voir Laurent Jeanpierre, « Invention et réinventions transatlantiques de la "critical theory" », *L'Homme*, vol. 3, n° 187-188, 2008, p. 252-253). Fabiani, après Andrew Abbott, note pour sa part que le label « école de Chicago » avait initialement été formulé par Luther L. Bernard par ressentiment contre l'université de Chicago et ses sociologues qui avaient refusé de l'embaucher comme professeur (voir Jean-Louis Fabiani, *loc. cit.*, p. 2).
  36. Yves Gingras, « Une sociologie spontanée de la connaissance historique », *Bulletin d'histoire politique*, vol. 4, n° 2, 1995, p. 43.
  37. Serge Gagnon, *Quebec and Its Historians: The Twentieth Century*, Ottawa, Les Presses de l'Université d'Ottawa, 1998, p. xi.
  38. Cette critique a notamment été développée par Patrice Regimbald dans son compte rendu de l'ouvrage de Rudin paru dans le *Bulletin d'histoire politique*, vol. 6, n° 3, printemps-été 1998, p. 154.
  39. Ronald Rudin, *op. cit.*, p. 170.
  40. Sur l'École de Montréal, voir notamment Jean Lamarre, *Le devenir de la nation québécoise selon Maurice Séguin, Guy Frégault et Michel Brunet, 1944-1969*, Québec, Septentrion, 1993, 568 p.; Pierre Savard (dir.), *Guy Frégault, 1918-1977: actes du colloque tenu au Centre de recherche en civilisation canadienne-française de l'Université d'Ottawa, le 7 novembre 1980*, Montréal, Éditions Bellarmin, 1981, 91 p.; Josiane Lavallée, « L'influence de l'historien Maurice Séguin sur l'historiographie québécoise de 1950 à 1980 », thèse de maîtrise (histoire), Université de Montréal, 2006, 174 p.; Robert Comeau et Josiane Lavallée (dir.), *L'historien*

Maurice Séguin: théoricien de l'indépendance et penseur de la modernité québécoise, Québec, Septentrion, 2006, 185 p.

41. Voir Michael Behiels, *Prelude to Quebec's Quiet Revolution*, Montréal-Kingston, McGill-Queen's University Press, 1985, p. 116-117 et Ronald Rudin, *op. cit.*, p. 170.
42. Marcel Trudel et Jean Hamelin récusèrent formellement l'appellation (voir Marcel Trudel, *Mémoires d'un autre siècle*, Montréal, Boréal, 1987, p. 191 ; Jean Hamelin, « J'ai souvenir encore », entrevue, 23 février 1997, Bibliothèque et archives nationales du Québec, [En ligne] [http://services.banq.qc.ca/sdx/ilsondit/accueil.xsp?db=archiveRadio&domaine=\\* &mode=photo&audio=0003885001](http://services.banq.qc.ca/sdx/ilsondit/accueil.xsp?db=archiveRadio&domaine=* &mode=photo&audio=0003885001) ). Pour Jean Lamarre, si l'École de Montréal avait eu en partage une thèse commune concernant le devenir global du Québec, l'École de Québec partageait, tout au plus, une « conception semblable du métier d'historien » (Jean Lamarre, *op. cit.*, p. 23). De son côté, Rudin estimait que « Lamarre was selling the Laval historians short by refusing to view their self-critical perspective as "a common hypothesis" » (Ronald Rudin, *op. cit.*, p. 133-134).
43. Paul-Laurent Assoun, *L'École de Francfort*, Paris, Presses Universitaires de France, 1987, p. 4.
44. Voir Jean-Louis Fabiani, *loc. cit.*, p. 4-5.
45. Samuel Gilmore, « School of activity and innovation », *The Sociological Quarterly*, vol. 29, n° 2, p. 203-219.
46. Jacqueline Low and Gary Bowden (dir.), *The Chicago School Diaspora. Epistemology and Substance*, Montréal-Kingston, McGill-Queen's University Press, 2013, p. 8-9.
47. Voir Martin Pâquet, « Histoire sociale et histoire politique au Québec : esquisse d'une anthropologie du savoir historien », *Bulletin d'histoire politique*, vol. 15, n° 3, 2007, p. 83-101. Sur la question du rapport évolutif à la temporalité chez les historiens d'après-guerre, se référer à Jean Lamarre, « À la jointure de la conscience et de la culture. L'École historique de Montréal au tournant des années 1950 », dans Simon Langlois (dir.), *L'horizon de la culture: hommage à Fernand Dumont*, Québec, Les Presses de l'Université Laval, Institut québécois de recherche sur la culture, 1998, p. 286-290.
48. Sébastien Parent, « L'historiographie de la Révolution tranquille et ses rapports à la mémoire canadienne-française: 1960 à aujourd'hui », thèse de doctorat (histoire), Université du Québec à Montréal, 2013, p. 69.
49. Gilles Bourque, « La nation et l'historicité chez Maurice Séguin », dans Robert Comeau et Josiane Lavallée (dir.), *L'historien Maurice Séguin...*, *op. cit.*, p. 81.
50. Voir à ce sujet Cyril Lemieux, « À quoi sert l'analyse des controverses? », *La Société d'études soréliennes*, vol. 1, n° 25, 2007, p. 192.
51. Mathieu Arseneault, « L'historiographie des Rébellions de 1837-1838 au XX<sup>e</sup> siècle: débats et rôle structurant dans la construction des grandes représentations de l'histoire du Québec », thèse de maîtrise (histoire), Université du Québec à Rimouski, 2013, 201 p.
52. Voir Michel Winock, « Les générations intellectuelles », *Vingtième Siècle*, vol. 22, n° 1, 1989, p. 17-38.
53. Serge Gagnon, *Le passé composé. De Ouellet à Rudin*, Montréal, VLB Éditeur, 1999, p. 17.

54. Paul-André Linteau, «La nouvelle histoire du Québec vue de l'intérieur», *Liberté*, vol. 25, n° 3, 1983, p. 34-47.
55. Edgar Morin, *Introduction à la pensée complexe*, Paris, Éditions du Seuil, 2005, p. 17-18.
56. François Dosse, «L'irréduction dans l'histoire intellectuelle», *Espaces Temps*, n° 84-86, 2004, p. 177.
57. Sur l'historicisme, voir Laurent Mucchielli, *Mythes et histoire des sciences humaines*, Paris, Éditions La Découverte, 2004, p. 5-11. Voir aussi Christian Topalov, *loc. cit.*, p. 156.
58. Pour une discussion théorique de cet enjeu, voir Loïc Blondiaux et Nathalie Richard, *loc. cit.*, p. 109-130.
59. Romain Pudal, *loc. cit.*, p. 374
60. Cité dans Bertrand Müller, «Le passé au présent. Tradition, mémoire et histoire dans les sciences sociales», *Les Annuelles*, n° 8, 1997, p. 176.